

peps

Le magazine

EDITO

Jean Vanlanduyt

TÉMOIGNAGES

La Fondation SUSA

La Maison

Léopold Castelain

FOCUS

La génération
des notes de frais

#13 : Éditeur responsable
Françoise Duchamps
: Mise en page
12/2018 : www.dreamcom.be





*Meilleurs
Voeux*

2019 est toute proche, mais nous sommes encore en 2018, et cette année a été marquée par de très nombreuses évolutions de PEPS dont vous avez été les principaux demandeurs.

En effet, toutes les évolutions dépendent de ce que vous souhaitez, **PEPS** est fait pour vous, avec vos idées et besoins exprimés. C'est dans l'ADN de notre société qui **existe depuis 10 ans aujourd'hui**, être proches de vous et répondre à vos besoins dans les plus brefs délais.

Et pour ne citer que les plus marquantes pour notre logiciel **PEPS** Médico-social : les notes de frais, les horaires, une gestion encore plus dynamique des observations et des communications, etc., etc. Sans oublier notre tout nouvel outil à destination du secteur « ambulatoire », qui compte aujourd'hui presque une dizaine d'institutions clientes.

Comme nous sommes en permanence à votre écoute, nous avons également bien enregistré la remarque de beaucoup d'entre vous concernant les mises à jour fréquentes de nos logiciels ; en effet, vos idées et demandes nous arrivent en permanence et nous souhaitons les mettre en œuvre très rapidement, et nous comprenons que ce n'est pas un bon processus, car il faut que vous puissiez « suivre » toutes ces évolutions et nous nous rendons compte que cela n'est pas possible

pour une grande majorité d'entre vous, ce n'est pas votre métier.

Nous avons donc décidé de remédier à notre empressement de mettre à votre disposition toutes les réalisations au jour le jour et de n'éditer que deux versions par an, une en décembre et l'autre en mai. Cela n'empêchera cependant pas nos équipes de corriger les potentiels soucis que vous rencontreriez et de mettre les correctifs à votre disposition toujours aussi rapidement ou si vous aviez une demande d'un nouveau développement que vous considérez qu'il est important que nous le réalisions en « urgence » de le mettre à votre disposition entre deux versions officielles.



Nous mettons également en place des cycles de formations qui accompagneront ces versions qui vous expliqueront toutes les adaptations réalisées. La première du genre a été organisée par Sandrine le 4 décembre dernier et plus de 50 personnes y ont participé. Un magnifique succès.

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser **PEPS** Médico-social au quotidien et cette année 2018 a vu de nouvelles institutions rejoindre la famille **PEPS** : le Centre Cerfontaine, La Maison d'enfants Reine Marie Henriette, le Foyer de Roucourt, la Chapelle de Bourgogne,... impossible de les citer tous ici. Nous sommes d'ailleurs très fiers de vous annoncer que nous avons franchi le cap symbolique des... 100 institutions clientes. Et des contacts que nous entretenons régulièrement avec chacun d'eux, nous n'entendons que des mots positifs d'utilisateurs satisfaits, cela

nous encourage à continuer.

Nous sommes convaincus que 2019 sera tout aussi exceptionnelle. C'est en tout cas notre souhait, continuer avec cette belle énergie à trouver des solutions qui facilitent votre quotidien.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes, et une merveilleuse année 2019 !

Bonne lecture

Jean Vanlanduyt





soutient

vos projets !

2019 ne fera pas exception : pour la troisième année consécutive, nous aurons le plaisir de sponsoriser vos projets.

Nous recevons régulièrement des demandes d'aides mais nous ne pouvons cependant donner une suite favorable à chacune d'entre elles. Aussi avons-nous décidé de sponsoriser des projets en lien direct avec l'accompagnement de vos bénéficiaires. Et nous souhaitons donner la même chance à chacun : envoyez-nous dès lors votre appel à dons avant le 31 janvier prochain. Deux projets seront tirés au sort parmi ceux que nous recevons - le tirage aura lieu le lundi 4 février.

Pour rappel, voici les conditions de participation :

- Être client PEPS
- Nous envoyer votre demande avant le 31 janvier 2019 par mail à f.duchamps@peps.me
- Les demandes doivent exclusivement concerner des projets en lien avec vos bénéficiaires : une sortie, des vacances, un loisir éducatif, une fête que vous organisez, etc. Nous n'acceptons pas les demandes liées à des bâtiments ou à du matériel.

En 2018, deux projets ont été tirés au sort : nous avons entièrement financé un séjour dans les Fagnes pour les jeunes du Foyer des Orphelins (Liège) et un cours de cyclo-danse pour le service résidentiel Renaissance (Ophain).

Peut-être serez-vous le prochain ?

Alors, n'attendez pas...

Et bonne chance à chacun !



Université de Mons

LUMONS
L'Université de Mons

Fondation
SUSA

SUSA FONDATION

TÉMOIGNAGES

La Fondation

SUSA



Julie Tiston

assistante administrative
au service de diagnostic



Eric Willaye

Directeur Général
de la Fondation SUSA



SUSA FONDATION



INSTITUTION

Fondation
SUSA



SECTEUR

Service
d'Accompagnement



DIRECTION

Eric Willaye

La Fondation SUSA (Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autisme) a pour mission principale d'accompagner, tout au long de leur vie, des personnes atteintes d'autisme et/ou d'une déficience intellectuelle associée à des troubles graves du comportement. Elle soutient également les personnes qui gravitent autour de ces bénéficiaires: familles, accompagnants, écoles, et autres professionnels.

Les services proposés par le SUSA vont du diagnostic au logement en passant par du conseil, de l'accompagnement ou encore de l'organisation d'activités. Ils composent dès lors avec différents financements venant de l'AVIQ, de l'INAMI et de la COCOF.

La Fondation compte pas loin de 120 collaborateurs sur ses différentes implantations à Bruxelles et en Wallonie et accompagne annuellement près de 1.100 bénéficiaires.

Gérer une telle diversité de services et d'implantations constitue un défi de taille. Pas uniquement dans la gestion, le suivi des dossiers bénéficiaires et leur archivage ; c'est aussi un casse-tête de compilation pour réaliser les rapports d'activités, générer des statistiques ou extraire des données de prestations.

Quelques rencontres avec Eric Willaye nous ont convaincus de la nécessité de développer un nouveau logiciel spécifiquement pour le secteur ambulatoire. Un logiciel davantage axé sur l'agenda des collaborateurs, permettant de répondre à tous ces besoins de communication et de compilation, tout en respectant les prescrits légaux.

Après quelques mois de gestation, une première version test et quelques adaptations, PEPS Ambulatoire est né !

Et nous l'avons mis en œuvre à la Fondation SUSA en septembre 2018.

Eric Willaye est Directeur Général de la Fondation SUSA. Il est également chargé de cours à la Faculté de psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Mons

Eric, pourquoi avoir choisi un outil comme PEPS ?

Quand nous avons rencontré l'équipe PEPS, nous cherchions un outil pour centraliser toutes nos données et les rendre facilement accessibles à nos nombreux intervenants.

Nous suivons beaucoup de bénéficiaires et du coup, nous devons gérer une masse considérable d'informations : les signaux, les mandats, les coordonnées de l'entourage, les données de prestations, etc. Et lorsqu'un accompagnement s'achève, il faut archiver les données. A cela s'ajoute la particularité que nous sommes financés différemment en fonction du type de prestation ou en fonction du lieu.

Nous cherchions dès lors un outil dynamique, centralisé (et sécurisé !) qui nous permettrait de gagner en efficacité et en simplicité.

Au niveau opérationnel, une des demandes récurrentes concernait la mise à disposition d'un agenda partagé. Ici, par exemple, au service de diagnostic¹, la prise de rendez-vous se fait au secrétariat : la personne qui gère les demandes doit avoir accès aux agendas de tous les

¹ Centre de Référence pour le diagnostic des Troubles du Spectre de l'Autisme.



Eric Willaye

intervenants du service afin d'y trouver des disponibilités, d'y inscrire des rendez-vous, d'y ajouter des remarques éventuelles. Avant, nous étions sur Google agenda, mais avec le RGPD², nous devons trouver une autre solution.

De toute façon, ce système n'était pas idéal puisqu'il n'était pas en lien avec les dossiers, notamment avec le signalétique ou le suivi des rendez-vous précédents. Toutes ces informations se trouvaient dans des systèmes séparés. Cela posait un ensemble de problèmes, notamment en cas de changement de dernière minute, d'absence d'un collaborateur, ou lorsque plusieurs personnes étaient impliquées dans un même dossier. PEPS Ambulatoire propose un agenda partagé tout simple, en lien avec les dossiers.

Au-delà de ces besoins opérationnels évidents, il y avait également une demande au niveau managérial : les responsables souhaitaient avoir accès aux agendas de leurs équipes, savoir où les intervenants se trouvaient à un moment donné, vérifier que les dossiers étaient bien suivis, pouvoir réaliser rapidement des rapports, etc. C'est possible dans PEPS : les données sont exploitables sous forme de tableaux, il y a des rappels, etc.

La gestion d'un annuaire des contacts partagé revenait également souvent dans nos discussions. Un fichier global et unique regroupant les coordonnées de toutes les personnes ou institutions avec lesquelles nous sommes en contact, que ce soit la famille du bénéficiaire, un administrateur de biens, une école, un bé-

névole, etc. Avant, chaque service, voire chaque collaborateur avait sa petite liste et la gèrait « dans son coin ». Maintenant, nous avons tous accès au même annuaire. Il est à jour et uniformisé. Cela entraîne un gain de temps important.

L'uniformisation des données n'est pas anodine : dans la masse d'informations que nous gérons au quotidien, c'est parfois compliqué de retrouver une information. Il faut des « clefs de recherche » variées permettant de retrouver une information sur base de différents critères comme le code postal, le téléphone, un numéro de dossier. Autrement, on crée des doublons, ce qui pose des problèmes par la suite. Il nous fallait un outil qui offrait la possibilité de faire des recherches plus fines. PEPS permet cela.

Au-delà de ces aspects opérationnels, l'outil que nous cherchions devait répondre à différents impératifs, en termes de pérennité et de sécurité.

Nous avons jusqu'ici une personne qui développait des programmes informatiques sur mesure pour la Fondation. Mais cela nous a semblé risqué de continuer à mettre tout sur les épaules d'une personne isolée : qu'allions nous faire si elle arrêta ? Quid des codes source ? Quid des développements du produit, surtout dans un secteur comme le nôtre où les besoins évoluent régulièrement... Nous avons préféré faire appel à une société dont c'est le métier et qui ne fait que ça.

De plus, nous avons un fonctionnement spécifique et il nous fallait un logiciel

² RGPD : Règlement Général pour la Protection des Données

suffisamment ouvert, paramétrable, personnalisable, qui nous permette d'utiliser notre terminologie et nos documents.

Quant à la sécurisation de nos données, elle est également primordiale: nous avons accès à des données sensibles. Avec PEPS, nous avons la garantie que nos données sont cryptées et que les accès sont limités par utilisateur.

Où en êtes-vous aujourd'hui dans la mise en œuvre ?

PEPS est installé dans tous les services sauf dans notre service résidentiel. Et tous les utilisateurs ont été formés et l'utilisent au quotidien en tout cas pour l'agenda. Déjà rien que ça, c'est une grande avancée pour nos services.

Au niveau des dossiers individuels, nous sommes en pleine migration de données, notamment tous les fichiers tels que courriers, rapports de suivi ou d'évaluation, projets individualisés, grilles d'observations, etc. qui figuraient dans les répertoires individuels de notre serveur. Ça n'est pas une mince affaire, mais il faut dire que nous voulons importer des archives dans PEPS, en ce inclus les bénéficiaires qui ont fait appel à nos services dans le passé. Imaginez-vous 3500 bénéficiaires avec leur signalétique, les rapports de suivi, d'évaluation... C'est un paquet de données à transférer. C'est un investissement important au départ, mais nous sommes

peut-être un peu un cas à part dans le paysage des services ambulatoires au niveau du nombre de dossiers à gérer.

Il reste encore à affiner les rapports que l'on peut générer avec le logiciel. Aujourd'hui, je peux déjà exporter les données de prestations et les kilomètres parcourus. Mais l'idée est que je puisse également sortir le rapport d'activité en un clic.

Quelle a été la réaction des équipes ?

Les changements sont souvent accueillis avec un peu de réticence, mais le retour des services est globalement positif. Les utilisateurs trouvent PEPS assez complet et nous n'avons pas rencontré de réel souci dans la mise en œuvre.

Pour la formation, nous avons opté pour un système « en cascade : Jean (de PEPS) a formé des référents PEPS à la Fondation. Et ce sont eux qui se chargent de former leurs collègues. De cette manière, il y a quelqu'un en interne chez qui aller en cas de question. Ceci dit, nous avons créé quelques tutoriels (vidéos d'aide) pour expliquer l'une ou l'autre fonctionnalité.

La mise en œuvre de PEPS nous a amenés à nous poser des questions sur le fonctionnement des services, notamment sur les accès, la répartition des tâches. Ça prend du temps, mais c'est nécessaire pour la bonne organisation de nos services.

Personnellement, je trouve cet outil fantastique. Je suis très content. C'est ce que j'attendais d'un logiciel. D'ailleurs, je l'ai montré au conseil d'administration et ils ont trouvé ça super. C'est un outil de haut niveau dans un secteur où il n'y pas grand-chose de cet ordre.

La satisfaction pour ma part est clairement au rendez-vous.

Julie Tiston est assistante administrative au service de diagnostic. Elle gère notamment les agendas des différents intervenants du service ainsi que les dossiers administratifs des bénéficiaires qui fréquentent le service.

C'est top !

Je m'occupe des rendez-vous du service de diagnostic : je gère les agendas des différents prestataires du centre. Je gère également les dossiers des bénéficiaires et l'annuaire des contacts : familles, écoles, mutuelles, etc. Nous sommes deux pour faire cela.

PEPS regroupe tout ce dont nous avons besoin à un seul endroit. Avant, je devais retranscrire les informations plusieurs fois. Maintenant, je ne le fais qu'une fois.

Et puis j'ai directement accès aux dossiers : quand quelqu'un m'appelle, je cherche ses données sur base de son nom, de son adresse, voire même d'une personne de l'entourage, peu importe. Tout est lié. Et en cas de changement, d'annulation, c'est beaucoup plus rapide. Les modifications se font en temps réel et sont directement accessibles aux personnes concernées.

J'utilise beaucoup le lecteur de carte d'identité : j'importe directement les coordonnées des personnes. Cela me fait gagner du temps et ça réduit le risque d'erreurs. Finis les doublons et les ratures. A terme, tous nos dossiers papier vont disparaître. Ce sera bien plus efficace.

Pour ce qui est du support, on est bien soutenu : Jean vient sur place, écoute les besoins et les traduit en fonctionnalités. Toutes nos demandes sont entendues et la plupart du temps Jean répond positivement.

Pour la prise en main, ce n'est vraiment pas compliqué, c'est un outil très intuitif.

En tout cas, je suis très contente.

**Interviews réalisés
par Françoise Duchamps**

Julie Tiston



PEPS Ambulatoire

en quelques

mots.

Voici les principales difficultés que les services ambulatoires (SAC, SAI, etc.) nous ont communiquées :

- **Gestion sécurisée et centralisée des agendas :** les services doivent jongler en permanence avec les agendas de plusieurs intervenants. Et ces derniers ne viennent pas nécessairement tous les jours aux bureaux, ce qui complique la tenue d'un agenda papier. Beaucoup de services utilisent google agenda, mais cette option n'est plus autorisée depuis l'instauration du RGPD (règlement européen pour la protection des données).
- **Suivi des dossiers :** plusieurs personnes suivent parfois un même dossier et ont besoin de canaux d'échange sécurisés. Le mail ou le téléphone, c'est bien, mais cela ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble sur l'historique complet d'un dossier.
- **Annuaire des contacts :** la gestion des coordonnées de l'entourage et des contacts est également complexe. Il ne s'agit pas que des parents ou de la famille. Cela concerne également les écoles, les employeurs, les administrateurs de biens ou encore les bénévoles. Sans un système centralisé, chacun gère sa liste de son côté et il est parfois bien compliqué de trouver une information à jour. Sans parler du temps parfois perdu à chercher un service (ou une information à leur sujet) alors qu'il existe dans l'annuaire du voisin !
- **Rapport d'activité :** tous les services sont unanimes sur l'énergie dépensée (perdue) dans la réalisation du rapport d'activité, pour trouver les informations et les compiler : dans certains services, c'est le parcours du combattant. Alors que ce temps pourrait servir à tellement d'autres choses utiles !



Pour ces raisons - et bien d'autres encore, nous avons décidé début de cette année de développer PEPS Ambulatoire.

PEPS Ambulatoire, c'est avant tout un agenda partagé. Il permet aux collaborateurs de gérer leurs rendez-vous et ceux de leurs collègues. Chaque rendez-vous est « connecté » au dossier du bénéficiaire concerné : ses coordonnées et celles de son entourage, les actions qui ont été prises et celles qui sont encore à réaliser, la note de suivi de la réunion précédente, etc.

Une annulation de rendez-vous? Un changement d'adresse chez un administrateur de biens? En quelques clics le changement est fait et les personnes concernées prévenues.

Vous voulez voir tous les bénéficiaires actifs pour lesquels il n'y a plus eu de rendez-vous depuis trop longtemps? Vous voulez retrouver ce qui a été fait l'an passé dans un dossier? Pas de souci, tout est accessible en quelques clics.

Et, à côté du rapport d'activités, un ensemble de tableaux peuvent être exportés : prestations, kilomètres, échancier, etc.

Bref, un outil très dynamique et évolutif qui n'attend plus que vous!

Plusieurs services ont déjà fait le pas : La Fondation SUSA, Les TOF-Services, le SAHAM, Madras Bruxelles, Saphir Namur et le SAIE Tremplin (Maison Reine Marie Henriette), sans parler de ceux qui devraient nous rejoindre très prochainement.

**Bref,
un outil très
dynamique
et évolutif qui
n'attend plus
que vous!**

**Pour tout renseignement
complémentaire,**

Contactez Françoise :
0499/67.73.17





30

TÉMOIGNAGES

La Maison Léopold Castelain



Michel Brilloit

Directeur Général
de La Maison
Léopold Castelain



Fayt-lez-Manage



INSTITUTION

La Maison Léopold
Castelain



SECTEUR

SAAE
(Aide à la Jeunesse)



DIRECTION

Michel Brilloit



TAILLE

35 jeunes

La Maison Léopold Castelain est un service d'accueil et d'aide éducative (SAAE) pour jeunes en difficultés familiales, sociales, scolaires et psychologiques. Il héberge 35 jeunes garçons et filles de 3 à 18 ans, faisant l'objet d'une mesure de protection ou d'aide.

PEPS Médico-Social y a été installé en octobre 2017. La Maison a été la première institution du secteur de l'aide à la jeunesse à choisir PEPS. Depuis, d'autres institutions ont rejoint l'aventure, notamment la Mohinette et La Maison Reine Marie Henriette.

Plusieurs membres de l'équipe ont accepté de partager leurs témoignages.

Emerence Gathy est éducatrice

John Meunier est éducateur. Il est également le référent PEPS de l'institution : il a reçu une formation plus pointue de PEPS et il aide ses collègues dans la prise en main du logiciel. C'est chez lui que convergent les questions et demandes de développements.

« Au niveau des équipes éducatives, nous avons commencé à utiliser PEPS en mars de cette année. Monsieur Brilloit, notre directeur, nous en avait parlé en réunion et nous avons pu donner notre avis. L'équipe était demandeuse d'une informatisation des données afin de les centraliser.

Quand nous avons commencé, les dossiers administratifs avaient déjà été encodés.

L'équipe a été formée avec Sandrine (de PEPS).

Emerence : moi, je n'étais pas présente à cette formation. J'ai eu une explication assez sommaire après, en une dizaine de minutes, mais je m'y suis mise assez facilement. Pourtant, je ne suis pas du tout habituée à l'informatique. Je suis la plus ancienne dans la maison ! J'avoue que j'étais un peu stressée, je pensais que je n'allais pas y arriver. Mais finalement, ce n'est vraiment pas si compliqué.

John : L'outil est assez attractif, il donne envie.

Au niveau de l'équipe pédagogique, nous utilisons principalement les communications, les observations et l'agenda.

Avant, nous avions plusieurs cahiers et fardes. Le cahier englobait le journalier, l'agenda, les tâches à faire et une case par enfant pour faire le compte rendu du jour. Si l'information était importante, elle devait être également retranscrite dans la farde du jeune.

Pour noter dans le cahier, il fallait attendre qu'il soit disponible, vu qu'à l'époque, nous faisons notre rapport en fin de service. Et parfois, il y a avait une file d'attente pour les cahiers.

Avec PEPS, tous ces dossiers sont centralisés et accessibles depuis n'importe quel ordinateur. On ne doit plus attendre la fin de notre service pour relater une observation. On le fait presque en temps réel. En plus du gain de temps, ça nous permet également d'être plus vite au courant de certaines informations importantes.

Bon, il a fallu s'adapter. On a galéré au début notamment avec la gestion des présences à Pâques. PEPS fonctionne en négatif : il ne gère pas les présences, mais les absences. Nous avons dû nous

John Meunier



Emerence Gathy



adapter. Et puis PEPS ne faisait pas ce que l'on attendait. Mais le système a été amélioré depuis et maintenant, ça fonctionne super: une fois que les présences sont encodées, on sait qui sera là durant les vacances pour organiser nos activités. C'est plus simple.

Aujourd'hui, tout le monde l'utilise. Même les stagiaires: on leur crée un accès spécifique, plus restreint.

John: Mais nous n'utilisons pas encore tout. Je pense notamment aux PEI (projet éducatif individualisé): il est encore sur papier actuellement, mais nous allons l'intégrer dans PEPS prochainement.

Il y a aussi la gestion des véhicules: on peut le faire dans PEPS. On commence tout doucement à utiliser cette partie.

Pour ce qui est de l'argent de poche, on doit faire signer le jeune. Pour le moment, ça va rester sur papier.

Quels sont d'après vous les forces du logiciel?

Emerence: pour moi, c'est la simplicité et la facilité: en quelques clics, on accède aux informations utiles et en temps réel.

Et ce qui est bien c'est que ce n'est pas figé: l'équipe PEPS est à l'écoute et est très disponible. Quand on demande quelque chose, en général, on l'a. Et assez rapidement.

Denis Michiels est Assistant Social

Moi, j'utilise PEPS principalement pour la partie administrative.

J'avoue que ce n'est pas toujours simple de s'y retrouver: il y a beaucoup de fonctionnalités, certaines que nous n'utilisons peut-être pas tout de suite. Et parfois, je cherche après une information parce que je ne sais plus dans quelle partie on l'a encodée. Il y a aussi des manipulations que l'on ne fait pas tous les jours. Et d'une fois à l'autre, on a oublié comment faire.

Mais PEPS a évolué depuis qu'on l'utilise. Je pense notamment à la gestion des absences, qui n'était pas configurée pour l'aide à la jeunesse. C'est adapté maintenant.

Et ça c'est quelque chose de très chouette: l'équipe PEPS est très disponible et à l'écoute de nos demandes.

Dans l'ensemble, c'est positif: tout est rassemblé sur un seul support et on y a tous accès. On a une vision générale sur les dossiers, ça facilite notre travail.

Denis Michiels



Frédéric Renard est chef éducateur

Pour moi, il y a du positif et du négatif.

Le moins, c'est que PEPS a été conçu au départ pour des institutions dans le secteur de l'AVIQ. Mais ça, on le savait en commençant. Il commence depuis peu de temps à être utilisé dans les institutions de l'aide à la jeunesse, et donc il doit être adapté aux spécificités du secteur. Ça nous demande un peu de travail et de patience. Mais heureusement, l'équipe PEPS est très disponible et on est toujours bien reçu. Et les adaptations demandées sont réalisées très rapidement.

Par contre, ce qui est positif, c'est que tout est maintenant centralisé, facile à trouver, même si parfois, on doit encore un peu chercher. Mais on s'améliore. Le gain de temps est indéniable au niveau de l'accès à l'information.

Les éducateurs ont été très rapides pour prendre PEPS en main. On avait un peu peur que l'équipe soit réfractaire au changement, et en fait, pas du tout, au contraire, ils ont été très enthousiastes. Quand on y pense, ça ne fait jamais que 7 mois qu'on leur a mis PEPS dans les mains, et dans l'ensemble, il est bien utilisé. Et on continue à le découvrir.

Nous avons pris la décision de nommer un référent PEPS au sein des éducateurs, et je dois dire qu'il s'est bien immergé dans PEPS, il connaît bien l'outil.

En tout cas c'est sûr, je ne voudrais pas revenir en arrière. Ce logiciel est vraiment dans l'air du temps et je suis content.

Michel Brilloit, Directeur de l'institution

Dans l'ensemble, je suis vraiment satisfait.

L'adoption de PEPS par les équipes a été très rapide, elles sont rentrées dedans sans complication. De manière générale, l'outil est facile à prendre en main, même si certaines phases d'apprentissage sont plus compliquées. Mais nous y allons par étape.

Il faut aussi que PEPS continue à s'adapter au monde de l'aide à la jeunesse, ce qu'il fait au rythme de nos demandes.

Mais en tout cas, je le recommande à mes confrères.

**Interviews réalisés
par Françoise Duchamps**



Frédéric Renard



Michel Brilloit



VOUS AVEZ

la parole

PEPS ne pourrait être ce qu'il est aujourd'hui sans vous, nos clients, sans votre créativité, votre recherche permanente d'améliorations.

Vous êtes aujourd'hui plus de 100 institutions à utiliser PEPS dans le secteur médico-social, près de 6000 collaborateurs à le triturer tous les jours et à repousser ses limites. Et il ne se passe pas une semaine sans que nous ne soyons contactés pour nous transmettre une idée de développement : « pour la cuisine », « pour l'AVIQ », « pour la gestion des activités », etc.

Et c'est une excellente chose puisque c'est l'énergie vitale de PEPS : le désir de s'adapter à vos besoins, aux évolutions législatives, aux bonnes pratiques que nous découvrons chez nos utilisateurs.

Monter dans le train PEPS, c'est dès lors profiter de ces nombreuses évolutions qui nous sont suggérées par des acteurs du terrain. C'est aussi se connecter à un réseau d'utilisateurs, partager son expérience, profiter des conseils de ceux qui l'utilisent depuis plus longtemps.

Où que vous soyez en Wallonie ou à Bruxelles, il y a un utilisateur PEPS près de chez vous.

Dernièrement encore, nous avons eu l'occasion de faire appel à nos clients pour retravailler la partie administrative des dossiers bénéficiaires. Vous étiez nombreux à répondre à l'appel, venus des quatre coins de la Belgique, pour participer à cette réflexion avec nous.

Pour votre investissement et cette belle énergie qui nous porte, merci !

Continuez à nous nourrir de vos idées, nous essayerons de les faire pousser pour vous.

Vous n'êtes pas encore client ? Vous voulez participer à cette belle aventure PEPS ? Contactez-nous !

Françoise Duchamps

peps

Notes de frais



PEPS permet de gérer les dossiers des bénéficiaires d'un point de vue médical, administratif et pédagogique. Il existe une foultitude de fonctionnalités qui améliorent la qualité et l'efficacité du travail en institution.

PEPS permet aussi de gérer les horaires des collaborateurs avec au bout du mois, les totaux de toutes les heures, classées par tranches horaires.

Cet outil a été pensé pour une gestion des notes de frais claire, transparente, détaillée, avec un risque d'erreur proche de 0.

Maintenant, PEPS permet également de générer les NOTES DE FRAIS !

L'immense avantage de cette nouvelle fonctionnalité est l'intégration de toutes les données dans un seul outil facile, convivial et intelligent. Les notes de frais se basent sur les présences et les absences des bénéficiaires ainsi que sur les frais. Vu que tout est géré dans PEPS, la base de travail est fiable et l'on évite des erreurs de recopiage ou de transfert.



Les frais peuvent être ajoutés de différentes manières :

- Grâce à une récurrence mensuelle : pour des frais à reconduire chaque mois en fonction du nombre de jours de présence ou de manière forfaitaire.
- Grâce à un tableau d'encodage de frais non récurrents, de façon groupée ou individuelle.
- Grâce à la récupération de données encodées au quotidien dans les autres parties du logiciel : les activités définies pour les bénéficiaires sont gérées dans PEPS par les équipes pédagogiques. Si l'on a défini que certaines activités sont « à facturer », il suffit de les récupérer en fin de mois dans la gestion des frais. Il en va de même pour l'agenda : si certains types de rendez-vous sont définis « à facturer », en fin de mois, il suffit de récupérer l'agenda des bénéficiaires !

Les notes de frais sont calculées en fonction des agréments. Deux conditions doivent être remplies au préalable: la vérification des présences et des absences et la vérification de tous les frais et revenus du mois. A partir de là, on peut générer des notes de frais provisoires pour vérification et corrections éventuelles. Quand tout est correct, il n'y a plus qu'à les imprimer. On peut choisir avec ou sans logo, avec l'adresse à droite ou à gauche selon l'emplacement de la fenêtre des enveloppes, avec ou sans phrase spécifique pour le mois, etc.

Et PEPS est sympa! il n'oublie pas de vous préparer une petite « check list » avec le détail des documents justificatifs à annexer à certaines notes de frais.

En définitive, PEPS vous permet de gagner un temps considérable dans la gestion des notes de frais et de réduire significativement le risque d'erreurs!

Curieux?

Nous venons vous le montrer où vous voulez, quand vous voulez!

*rédigé par
Sandrine Martin*



peps

Document n° : 7
Date : 31/12/2018

Note de frais

peps

Document n° : 7
Date : 31/12/2018

Periode : Décembre 2018
Concerne : AIRE Léo
Code comptable :
Agréments : SRA
AVD dossier n° :

Présences	
Jours ouvrés	Jours fériés/WE
20	11

Signés

31/12/2018 Contribution forfaitaire
05/12/2018 SORTIE Cinema
06/12/2018 MASSAGE atelier un

Montant dédu péps :

Part contributive maximale journalière
Minimum laissé à la disposition de

Referé à mention

Veuillez verser le

peps

Document n° : 7
Date : 31/12/2018

Note de frais

Document n° : 7
Date : 31/12/2018

Periode : Décembre 2018
Concerne : AIRE Axel
Code comptable : 001
Agréments : SRA
AVD dossier n° :

AIRE Axel
Rue de France, 73
6321 TROUQUART

Présences			Absences	
Jours ouvrés	Jours fériés/WE	Total	Jours d'absence	Total
20	9	29		2

Dates	Description	P.P.
31/12/2018	Contribution forfaitaire à la prise en charge	20,4€
01/12/2018	SORTIE Achat jeans	30,0€
05/12/2018	SORTIE Cinema	4,50€
06/12/2018	MASSAGE atelier innocefen	

Montant dédu péps :

TOTAL A PAYER

Part contributive maximale journalière : 31,46€
Minimum laissé à la disposition du bénéficiaire : 151,73€

Referé à mentionner lors de votre paiement :

Veuillez verser le montant "Total à payer" en mentionnant la référence reprise ci-dessus sur compte bancaire

PEPS IBAN : 999999999 BIC : 999999999



Meilleurs
Vœux



peps



Rue de l'Aéroport 58
4460 Grâce-Hollogne



www.peps.me



+32 (0)499 677 317



f.duchamps@peps.me